

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 03**

**Nombre de  
conseillers**

En exercice	10
Présents	08
Votants	08
Absents	02
Exclus	00
Procuration	00

**Date de la  
convocation**

26 février 2026

**Date de  
l'affichage**

26 février 2026

**OBJET :**

**VERSEMENT  
ANNUEL  
D'UNE SUBVENTION  
AU  
CCAS**

**DE LA COMMUNE DE CRAS**

Séance du onze mars,

L'an deux mil vingt-six, à **19 heures 30.**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Etaient présents :** DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – DELACOUR Jean-Marie – VEYRET Gérard – BANCHERI Bénédicte – BOUCHE épouse NURIT Valérie – FORT Laurence – MICHEL Stéphane

**Etaient représentés :**

**Absent(s) :** BOSSAN Sébastien - SOEHNLEN Olivier

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) :** DELACOUR Jean-Marie

Madame le Maire, rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est la structure communale qui anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Tous les ans, une subvention est versée au CCAS pour l'exercice de ses missions. Il est proposé de verser une subvention d'un montant de mille cinq cents euros (1 500 €) au profit du CCAS.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'unanimité, et autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 11 mars 2026,

La/le secrétaire de séance

Le Maire,  
Nicole DI MARIA

Acte rendu exécutoire  
après le  
Dépôt en Préfecture  
de Grenoble  
le  
Et publication  
ou  
notification du

